

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 27 juin 2022

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-septième jour du mois de juin deux mille vingt-deux à dix-sept heures trente-trois, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Fleur Paradis, et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire suppléant Michel Patry

Sont absents : le maire Gilles Lehouillier ainsi que les membres du conseil Andrée Kronström et Karine Lavertu

Assistent à la séance : Christian Tanguay, directeur général par intérim, Édith Bellemare, assistante-greffière et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2022-04-78

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 27 juin 2022, tel qu'il est modifié l'ajout des affaires suivantes :

« Comité exécutif

Félicitations aux pompières et pompiers de la Ville »

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-79

Période de questions

Environ 3 personnes assistent à la séance. Deux questions transmises par le biais du formulaire de questions en ligne sur le site Internet de la Ville ont été lues par l'assistante-greffière et le maire répond aux questions.

CV-2022-04-80

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 13 juin 2022.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-81

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 7, 13, 14 et 15 juin 2022

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 7, 13, 14 et 15 juin 2022 est déposé.

CV-2022-04-82

Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section local 2927, SCFP relativement à l'horaire de travail des répartitrices et répartiteurs

[Document d'aide à la décision GCH-2022-066](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-63 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De conclure la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section local 2927, SCFP relativement à l'horaire de travail des répartitrices et répartiteurs et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-83

Lettre d'entente 2022-01 à intervenir avec la Fraternité des policiers de Lévis inc. concernant les points bonis lors de concours et de promotions

[Document d'aide à la décision GCH-2022-072](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-64 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De conclure la lettre d'entente 2022-01 à intervenir avec la Fraternité des policiers de Lévis inc. concernant les points bonis lors de concours et de promotions, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2022-072, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis

pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-84

Nomination d'un directeur de la Vie communautaire par intérim

[Document d'aide à la décision GCH-2022-070](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution
CE-2022-06-069

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

De nommer monsieur Luc De la Durantaye, à titre de directeur de la Vie communautaire par intérim, à compter du 16 juin 2022, et ce, en plus de ses fonctions actuelles à la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-85

Embauche d'un directeur de projets à la Direction générale

[Document d'aide à la décision GCH-2022-075](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution
CE-2022-06-70 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'embaucher monsieur Marcel Renaud, à titre de directeur de projets à la Direction générale, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-86

Demandes de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentées par le Centre aide et prévention jeunesse de Lévis (CMQ-59094-003), Maison de la famille R.E.V. Rive-Sud (CMQ-64269-001), Centre femmes l'ancrage (CMQ-59107-002), Atelier occupationnel Rive-Sud inc. (CMQ-58943-002) et Complexe sportif multifonctionnel des Commandeurs de Lévis (CMQ-68879-001) auprès de la Commission municipale du Québec

[Document d'aide à la décision DAJSC-2022-006](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-19 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers

De donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard des demandes de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentées par :

- ✓ Centre aide et prévention jeunesse de Lévis (CMQ-59094-003), concernant son immeuble situé au 300-302, rue Saint-Joseph, Lévis (Québec) G6V 1G2 ;
- ✓ Maison de la famille R.E.V. Rive-Sud (CMQ-64269-001), concernant son immeuble situé au 33, route du Président-Kennedy, Lévis (Québec) G6V 6C1 ;
- ✓ Centre femmes l'ancrage (CMQ-59107-002), concernant son immeuble situé sur le territoire de la ville (adresse confidentielle);
- ✓ Atelier occupationnel Rive-Sud inc. (CMQ-58943-002), concernant son immeuble situé au 4275, boulevard Guillaume-Couture, Lévis (Québec) G6W 6M9.

De donner une opinion neutre à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par le Complexe sportif multifonctionnel des commandeurs de Lévis (CMQ-68879-001), concernant son immeuble (étant un terrain vacant actuellement) situé au 9, rue Monseigneur-Gosselin, Lévis (Québec) G6V 5K1.

D'aviser la Commission municipale du Québec que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de ces cinq demandes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-87

Nomination de membres du comité de vigilance à l'incinérateur
[Document d'aide à la décision ENV-MR-2022-006](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-49 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de vigilance de l'incinérateur :

- le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis, à titre d'élue représentante de l'exploitant, en remplacement de madame Karine Laflamme;
- monsieur Charles-Hugo Maziade, substitut, à titre de représentant de la Coop FA.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-88

Financement de la dépense relative aux travaux de réfection de chaussées d'urgences printanières

[Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2022-008](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-37 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

De financer la dépense relative aux travaux de réfection de chaussées d'urgences printanières au montant maximal de 600 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-89

Demande d'aide financière pour l'entretien de la *Route verte* et de ses embranchements

[Document d'aide à la décision DEI-2022-002](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-51 ;

ATTENDU QUE le *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)* a pour objectif général de soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif;

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)* et s'engage à les respecter, de même que les lois et règlements en vigueur durant la réalisation du projet, et à obtenir les autorisations requises avant l'exécution de celui-ci;

ATTENDU QUE le projet mentionné plus haut est admissible à une demande de financement dans le cadre de ce programme, estimée à 291 585 \$, toutes taxes incluses, et que le montant demandé au ministère est de 113 872 \$;

ATTENDU QU'afin de déposer une demande d'aide financière, la Ville doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentantes ou représentants à signer cette demande ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin

De déposer une demande d'aide financière au ministère des Transports dans le cadre du *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) volet 3*, pour l'entretien de la *Route verte* et de ses embranchements.

De confirmer l'engagement de la Ville à respecter les modalités d'application en vigueur pour ce programme.

De reconnaître que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

D'autoriser et de certifier que monsieur François Bélanger, directeur de l'Entretien des infrastructures, est désigné à titre de représentant de la Ville et qu'il est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec ce ministère.

De transmettre une copie de la présente résolution à ce ministère.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-90

Entente à intervenir avec Bell Canada concernant la migration du réseau 9-1-1 actuel vers le réseau 9-1-1 IP

[Document d'aide à la décision POL-911-2022-002](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-22 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

De conclure l'entente à intervenir avec Bell Canada, concernant la migration du réseau 9-1-1 actuel vers le réseau 9-1-1 IP, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision POL-911-2022-002, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-91

Demande à la ministre de la Sécurité publique relative à la modification des années associées au *Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques de deuxième génération* pour la période 2019-2023

[Document d'aide à la décision INC-2022-006](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution

CE-2022-06-23 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

De demander à la ministre de la Sécurité publique d'autoriser la modification des années associées au *Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risque de deuxième génération* pour la période 2019-2023, tel qu'il est présenté en annexe à la fiche de prise de décision INC-2022-006, et ce, en vertu de l'article 28 de la *Loi sur la sécurité incendie*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-92

Affectation de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du *Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire*

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2022-017](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-24 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'affecter un montant de 15 000 \$ provenant de la réserve pour le financement de dépenses relatives à la réalisation du *Plan d'action de la Politique de développement social et communautaire*, tel qu'il est mentionné à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2022-017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-93

Autorisation de campement temporaire à la Marina de la Chaudière en faveur de *Drapeau de la famille*

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-024](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-25 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Jeannot Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'autoriser la présence du groupe *Drapeau de la famille* au parc de la Marina de la Chaudière, entre 23 h le 8 juillet et 5 h le 9 juillet 2022.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-94

Demande d'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 6 057 577, 6 435 676 et 6 435 677 du cadastre du Québec (avenue Taniata, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-077](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-53 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 6 057 577, 6 435 676 et 6 435 677 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-95

Dépôt du rapport de la séance régulière du comité consultatif agricole du 19 janvier 2022

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-082](#)

Le rapport de la séance régulière du comité consultatif agricole du 19 janvier 2022, est déposé, à titre d'information.

CV-2022-04-96

Avenant numéro 1 à l'offre d'achat à intervenir avec Plastiques Gagnon inc. pour l'acquisition du lot 4 851 369 et d'une partie du lot 6 429 884 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue de la Pascaline, dans l'Innoparc, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2022-078](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-55 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De conclure l'avenant numéro 1 à l'offre d'achat à intervenir avec Plastiques Gagnon inc., concernant la vente du lot 4 851 369 et d'une partie du lot 6 429 884 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de

décision DEV-2022-078, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-97

Nomination de membres du comité d'investissement et de soutien aux entreprises et remerciements aux membres sortants

[Document d'aide à la décision DEV-2022-087](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-56 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité d'investissement et de soutien aux entreprises :

- madame Dominique Couture, membre représentant la partie à l'entente intervenue pour le *Fonds local de solidarité*, pour un mandat d'une durée de quatre ans;
- monsieur Pascal Brulotte, membre représentant du secteur de l'économie sociale et de la coopération, pour un mandat d'une durée de quatre ans.

De remercier messieurs Denis Courteau et Réjean Blais pour leur implication au sein de ce comité et de souligner l'excellence de leur travail.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-98

Programme de soutien financier à l'implantation de commerces sur rue et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2022-068](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-71 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De créer le *Programme de soutien à l'implantation de nouveaux commerces sur rue*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2022-068.

De financer une partie de ce programme à même l'enveloppe dédiée à cette fin dans le cadre du *Plan de relance du centre-ville* du ministère de l'Économie et de l'Innovation et de financer la dépense relative à ce programme pour les

secteurs qui ne sont pas couverts par l'entente conclue avec ce ministère au montant maximal de 150 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-04-99

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de fûts en béton centrifugé

[Document d'aide à la décision APP-2022-108](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-32 ;

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

D'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de fûts en béton centrifugé (appel d'offres 2022-50-28), à Meloche, division de Sintra, pour une dépense estimée à 195 500 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée d'un an, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-05-01

Cession de trois contrats pour la fourniture de services environnementaux à l'entreprise GFL environmental services inc.

[Document d'aide à la décision APP-2022-101](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-57 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

D'autoriser la cession des trois contrats pour la fourniture de services environnementaux (appel d'offres 2017-50-95, 2020-50-26 et 2019-50-126), attribués par les résolutions CV-2017-09-42, CV-2020-04-66 et CV-2020-00-64 et adjugés aux dates indiquées à la fiche de prise de décision APP-2022-101, à l'entreprise cédante Revolution environmental solutions LP (Terrapure environmental), à l'entreprise cessionnaire GFL environmental services inc.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-05-02

Dépôt des listes de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé au 30 avril 2022

[Document d'aide à la décision APP-2022-125](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 30 avril 2022, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 30 avril 2022 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- listes des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé pour la période du 1^{er} au 30 avril 2022 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
- listes de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé détenteur d'une carte d'achat pour la période du 1^{er} au 30 avril 2022 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).

CV-2022-05-03

Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au financement des frais relatifs à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes

[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-015](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-60 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

D'affecter un montant de 7 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision APP-GI-2022-015, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-05-04

Régularisation du titre de propriété de la rue Augustin-Carrier (secteur Lévis, lot 2 436 139 du cadastre du Québec)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2022-019](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution

CE-2022-06-61 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

D'identifier l'assiette de la rue Augustin-Carrier (secteur Lévis) correspondant au lot 2 436 139 du cadastre du Québec, telle qu'elle est illustrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2022-019 et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette rue.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-05-05

Adoption du Règlement RV-2022-22-29 modifiant le Règlement RV-2018-17-91 sur la gestion contractuelle

[Document d'aide à la décision APP-2022-098-R-1](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que le Règlement RV-2022-22-29 modifiant le Règlement RV-2018-17-91 sur la gestion contractuelle a pour objet de modifier la disposition relative à une demande de prix à au moins deux fournisseuses ou fournisseurs, afin de prévoir que le fonctionnaire responsable de la demande de prix doit s'assurer que la Ville paie un juste prix pour le contrat visé, mais il n'est toutefois pas tenu de documenter par écrit cette mise en concurrence, si elle comporte une dépense inférieure au seuil identifié à la *Politique d'approvisionnement P-2018-002* ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-05-93 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'adopter le Règlement RV-2022-22-29 modifiant le Règlement RV-2018-17-91 sur la gestion contractuelle.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-05-06

Adoption du Règlement RV-2022-22-31 modifiant le Règlement RV-2002-00-61 établissant un tarif applicable aux dépenses des membres du Conseil de la Ville (règles et modalités du versement d'une avance sur des dépenses anticipées et désignation d'un mandataire pour les dépenses de recherche et de soutien d'un membre du conseil de la Ville)

[Document d'aide à la décision GRE-2022-043-R-1](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que le Règlement RV-2022-22-31 modifiant le Règlement RV-2002-00-61 établissant un tarif applicable aux dépenses des membres du Conseil de la Ville a pour objet de prévoir le versement d'une avance sur les dépenses anticipées d'un membre du conseil de la Ville dans l'exercice de ses fonctions et sur les modalités de désignation par le membre du conseil de la Ville d'un mandataire pour administrer les dépenses afférentes au budget de recherche et de soutien des conseillers qui lui est alloué, en application de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-10 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2022-22-31 modifiant le Règlement RV-2002-00-61 établissant un tarif applicable aux dépenses des membres du Conseil de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-05-07

Adoption du Règlement RV-2022-22-05 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction (modification des constructions assujetties et des normes sur les fondations)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-073](#)

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que le Règlement RV-2022-22-05 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction a pour objet :

- ✓ de remplacer la liste des bâtiments assujettis;
- ✓ de remplacer l'article 39 sur les fondations des bâtiments principaux;
- ✓ de permettre les salles d'eau de faibles dimensions;
- ✓ d'obliger à ce que les fenêtres des maisons donnant sur un garage attenant soient étanches au gaz ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-52;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2022-22-05 modifiant le Règlement RV-2011-11-27 sur la construction, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-02-74.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-05-08

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2022-05-09

Félicitations aux pompières et pompiers de la Ville

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2022-06-73 ;

ATTENDU l'incendie survenu le 28 mai 2022 où un citoyen de la Ville, inconscient et en arrêt cardiorespiratoire, a pu être sauvé des flammes et réanimé par les pompières et les pompiers et les premières répondantes et les premiers répondants, et ce, avant l'arrivée des ambulancières et ambulanciers paramédicaux;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry
Appuyé à l'unanimité

De souligner l'excellent travail de l'ensemble des pompières et pompiers de la Ville, plus particulièrement de l'équipe 14 qui, grâce à la rapidité de leur intervention le 28 mai 2022, ont fait la différence et sauvé la vie d'un citoyen lévisien, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-05-10

Félicitations à madame Alexia Aubin et à son équipe pour la victoire lors du *Championnat du monde de hockey féminin des moins de 18 ans*

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Bonin
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Alexia Aubin et son équipe pour la victoire lors du *Championnat du monde de hockey féminin des moins de 18 ans*, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-05-11

Félicitations aux membres du conseil d'administration et aux bénévoles de *Breakeyville en fête !*

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du conseil d'administration et les bénévoles de *Breakeyville en fête !* pour la tenue de la 43e édition des activités de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-05-12

Félicitations à monsieur Gilles Collin et à son groupe équipe du Club de baseball atom de Saint-Jean-Chrysostome

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Gilles Collin et son équipe du Club de baseball atom de Saint-Jean-Chrysostome pour l'excellence de leur travail dans l'organisation et la tenue de la 30ième édition du tournoi annuel et pour leur implication extraordinaire auprès de cet organisme depuis de nombreuses années, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne

Adoptée à l'unanimité

CV-2022-05-13

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis

À 17 heures 58, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
